

„ nes qu'il a promises, il trace en deux pa-
„ ragraphes très-courts les droits exclusifs de
„ chaque puissance. Il n'y a plus à y revenir,
„ à moins qu'on ne veuille revenir contre la
„ raison. Il ne laisse pas en arriere les ma-
„ tieres mixtes, où Mrs. les avocats figurent
„ encore; & le peu qu'il dit sur le mariage,
„ fait regretter qu'il s'arrête, & qu'il renvoie
„ aux théologiens pour débrouiller une ma-
„ tiere aussi obscure. „

„ Comme c'est principalement en France
„ que se sont élevés les plus vifs débats en-
„ tre les deux puissances, & qu'ils y ont eu
„ des suites; c'est aussi pour ce royaume que
„ l'auteur a consacré la dernière partie de son
„ ouvrage. Il esquisse pour elle, relativement
„ à la Religion qu'elle a toujours adoptée,
„ des loix fondamentales, des réglemens ec-
„ clesiastiques, des ordonnances de police ecclé-
„ siastique, dans la vue de procurer un ac-
„ cord durable & bien désirable entre l'Eglise
„ & l'Etat. Ici l'auteur ne s'appesantit pas.
„ Tout le monde le comprendra & pourra à
„ son aise le critiquer, sans s'apercevoir d'un
„ enchaînement qui ne paroît pas, & où il
„ se glisse des hors-d'œuvre. Il ne prétend que
„ dessiner, afin de donner des idées aux lé-
„ gislateurs dont la France aura besoin à sa
„ restauration. Cette espece de code en lam-
„ beaux est entremêlé de réflexions courtes
„ & piquantes sur les malheurs actuels de la
„ France, dont il attribue en grande partie
„ la cause aux parlemens, qu'il appelle les
„ précurseurs de l'assemblée nationale.....